



Collectivités territoriales : Garantir le caractère opérationnel du PCS dans le temps ?

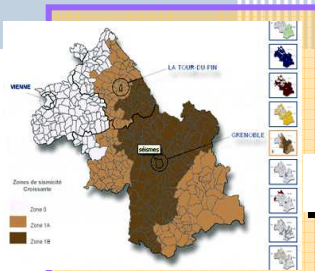
Identification des facteurs “clés de succès”



Institut des Risques Majeurs de GRENOBLE
François GIANNOCARO, Directeur

L'Institut des Risques Majeurs de Grenoble

Actions : 4 axes pour responsabiliser



Connaître et faire connaître les risques majeurs
A base de la prévention



Prévenir au sens se préparer à faire face
Donner du sens aux actions de sauvegarde



Sensibiliser, informer, éduquer, former
Faire prendre conscience et responsabiliser



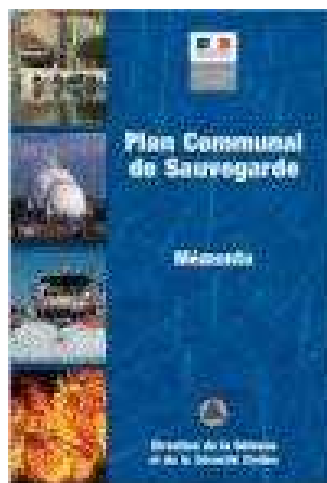
Favoriser les partenariats
Pour une dynamique d'acteurs
sur le long terme

L'Institut des Risques Majeurs de Grenoble

Nos références les plus récentes



**Collaborations récentes avec la Direction de la sécurité civile –
Ministère en charge de l'intérieur**



I

Quelques écueils relevés dans la mise en place des PCS :



Les outils du PCS :

Quelques écueils relevés dans la mise en place des PCS (non exhaustif) :

- Une **faible culture globale du risque**, avec quelques fois des approches focalisées sur un risque en particulier (Rex Var – juin 2010 – Rapport n°007394-01 CGEDD)
- **Incompréhension des objectifs la démarche** (approche dans la réalisation du PCS dont la finalité est documentaire)
- L'absence **d'un chef de projet qui coordonne l'élaboration du PCS** de façon transversale
- **La chaine de la vigilance et de l'alerte insuffisamment formalisée** (aspects organisationnels, fonctionnels et techniques)
- Une **planification de l'évacuation préventive hasardeuse** ou non réfléchie
- **Une absence d'exercices réguliers** permettant d'apprécier le caractère opérationnel du PCS
- **Pas ou peu de mises à jour des PCS** existants
- Une **quasi absence de retour d'expérience** au niveau communal ne favorisant pas la capitalisation des enseignements ex/ante
- Peu d'outils destinés à **mieux gérer la post-catastrophe**
- Le **recours à une sous-traitance (cabinets de consultants) inappropriées**

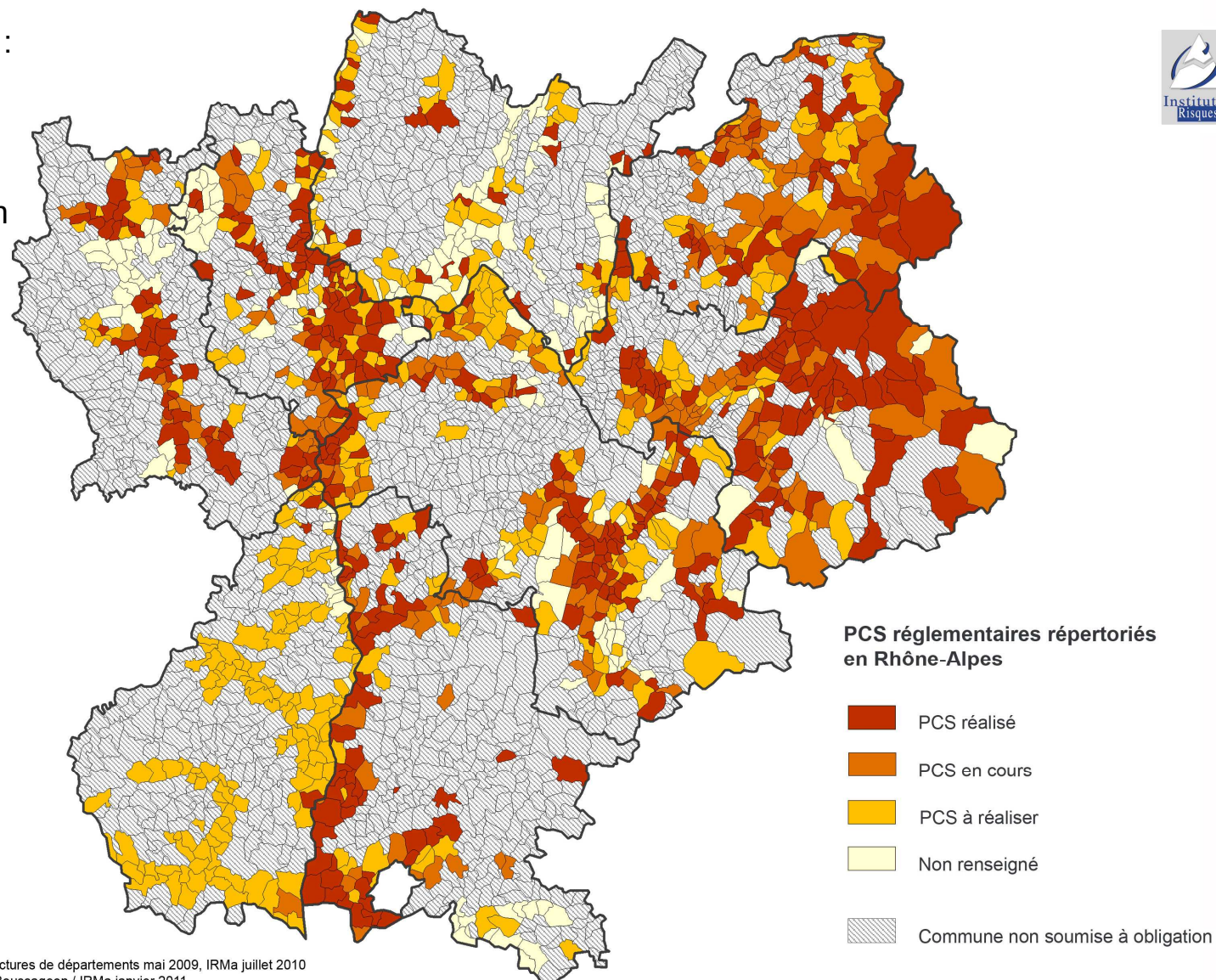
Les PCS en chiffres :

Chiffres DSC – janvier 2011 :

10 546 PCS obligatoires

2 988 réalisés

2 349 en cours de réalisation



Données : Préfectures de départements mai 2009, IRMa juillet 2010
Réalisation : J. Boussageon / IRMa janvier 2011

II

Les outils du management du risque : au niveau organisationnel, fonctionnel et technique



Les outils du management du risque :

Se préparer pour être prêt

■ Au niveau de la démarche de projet et du management :

- L'impulsion politique :
 - un élu désigné à la sécurité et aux risques
 - une participation habitante favorisée par l'engagement politique (savoir vernaculaire, réserve communale de sécurité civile, agenda 21 locaux...)
- La prise en compte des missions de sécurité/risques dans le management de la commune avec un rattachement de la mission directement auprès la direction générale des services
 - un chargé de mission, un service dédié
 - un système de management des risques – voir REX SGS* dans l'industrie
- Elaboration du PCS selon les méthodologies nationales
 - Conduite de projet transversale (en interne et externe à la commune),
 - Approche managériale du projet
 - Tronc commun au niveau organisationnel et fonctionnel

Les outils du management du risque :

Se préparer pour être prêt

■ Au niveau organisationnel et fonctionnel :

- Optimiser les interfaces opérationnelles entre les postes de commandements et le terrain
 - COD – PCO – PCC – PCA
 - Envisager l'entraide et la solidarité intercommunale
- Optimiser la chaîne de la vigilance et de l'alerte en situation avérée avec :
 - La mobilisation des postes « clés » du dispositif communal H/24
 - Le concours des acteurs du territoire dont opérateurs privés
 - L'appui des technologies de l'information et de la communication
- Préparer durablement les matériels, locaux et lieux qui seraient dédiés à accueillir les dispositifs opérationnels de traitement de la situation

Les outils du management du risque :

Se préparer pour être prêt

■ Au niveau technologique du point de vue de l'IRMa

Attention au tout technologique pour aider à la décision !

Bien formaliser son organisation et ses modes de fonctionnement en situation de crise :

- Quelles interfaces opérationnelles du dispositif communal avec l'extérieur ?
- Quels acteurs impliqués pour quelles chaînes décisionnelles (différentes selon les risques) ?
- Quels aléas prendre en compte pour quelles définitions des seuils de déclenchement des mesures prévues (seuils de criticités) ?

Etudier quelles peuvent être les technologies qui aideront au traitement de l'information (et à la décision) :

- Vigilance/Alerte opérationnelle (Predict, MétéoFrance, SPC, veilleurs humains...)
- Outils informatisés d'aide à la décision (OSIRIS, In-PCS...)
- Automate d'appel en masse avec service externalisé ou non (CEDRALIS, Orange...)...

Les outils du management du risque :

Se préparer pour être prêt

■ Au niveau de l'appropriation du PCS

- Impliquer les élus dès le début de la démarche du PCS, voire certains acteurs communaux
- Envisager durablement la formation et le recyclage des « personnes clés », en particulier sur :
 - les dispositifs de veille et d'astreinte
 - l'utilisation des moyens de prévision et d'alerte sur les événements prévisibles
 - le fonctionnement de l'organisation en mode dégradé
 - la communication de crise
- Faire connaître et reconnaître son PCS auprès des autorités, des services du secours :
 - envisager une approche participative dans l'élaboration dès le début du projet
 - participation habitante (exemple : Réserve communale de sécurité civile)
- Informer durablement les populations sur les bons réflexes et les modalités de vigilance et d'alerte existantes sur le territoire communal (ou intercommunal) – **Enquêtes ex/ante sur connaissances acquises**

Les outils du management du risque :

Se préparer pour être prêt

- **Au niveau de l'évaluation de la « robustesse » et du caractère opérationnel du PCS**
 - Envisager une procédure assurance qualité pour les mises à jours du PCS
 - Auditer ou faire auditer périodiquement les outils du PCS (niveaux d'appropriation, analyse de défaillance et de robustesse, opérationnalité...)
 - **Manque d'outils à l'heure actuel**
 - Faire régulièrement des exercices pour tester tout ou partie du PCS (Cf guide exercice DSC/IRMa 2008)
 - Collaborer aux retours d'expérience et en tirer les enseignements pour son organisation (ne pas oublier de faire participer les habitants au REX !)

III

En conclusion

Quelques propositions de l'IRMa



Les outils du PCS :

Quelques propositions (non exhaustif) :

- Généraliser l'obligation d'établir des PCS dans toutes les communes où le risque inondation ne peut être exclu (également hors procédure PPR) ;
- Généraliser les formations sur la mise en place opérationnelle des PCS auprès des responsables et décideurs locaux (via CNFPT, associations départementales des maires, SIDPC...) ;
- Préparer et inciter le secteur marchand à formuler des offres de services PCS dans le respect de la méthodologie nationale édictée par la MIOMCT – la question de l'habilitation des cabinets d'études semble nécessaire ;
- Développer des outils d'évaluation (référentiels de spécifications techniques, grille d'audit...) du caractère « robuste » et opérationnel des PCS ;
- Développer de véritables systèmes d'avertissement des autorités locales et des populations privilégiant des circuits courts, utilisant notamment les technologies de l'information et de la communication ;
- Dans les PCS, améliorer la caractérisation des aléas à prendre en compte et mieux définir les seuils de déclenchement des mesures prévues ;
- Promouvoir une politique de généralisation des exercices de simulation à l'initiative des communes ;
- Développer des outils destinés à mieux gérer la post-catastrophe (qui fait quoi ? comment ? avec quels moyens ?) ;
- Rendre légitime l'intervention des Intercommunalités et des Départements et encourager des démarches plus volontaristes visant à généraliser des PICS (plans intercommunaux et départementaux de sauvegarde).

Institut des Risques Majeurs
15 rue Eugène Faure – 38 000 Grenoble
Tel : 04-76-47-73-73

www.irma-grenoble.com

E-mail : info@irma-grenoble.com

Perso : francois.giannoccaro@irma-grenoble.com

